



Source : https://iledaix.fr/spip.php?page=infolettre&id_newsletter=1372

Page exportée le 2024-11-28 06:41:51 depuis le site <https://iledaix.fr>

Le vendredi de l'info

vendredi 10 novembre 2023 -

N°149

Au sommaire de cette édition :

Décès de Marie-Claude Levraud // Statistiques de fréquentation // Commémoration de l'Armistice 1918 // Tempête Domingo // Sécheresse 2022 // Village olympique





**ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE ET OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE :
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9h A 12h
L'APRÈS-MIDI SUR RDV**

**LA DÉCHETTERIE EST OUVERTE
MARDI, JEUDI ET SAMEDI DE 10H00 À 12H00**

**IL N'Y AURA PAS DE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS
AU MOIS DE NOVEMBRE**

**EN RAISON DES INTEMPÉRIES, LES TRAVAUX SUR LA ROUTE
DÉPARTEMENTALE SONT INTERROMPUS. PAR CONSÉQUENT LE CHEMIN
DE LIEDOT RESTERA OUVERT JUSQU'À NOUVEL ORDRE**

Décès de Marie-Claude Levraud

Marie-Claude nous a quittés le 27 octobre à l'âge de 81 ans.

Marie-Claude est arrivée sur l'île d'Aix en 1985 pour prendre la suite de M^{me} Gourmel à l'épicerie de l'île.

Ensuite elle a repris le commerce de M^{me} Noble qui est devenue « Ambiance marine » tenu, désormais, par sa petite fille Léa.

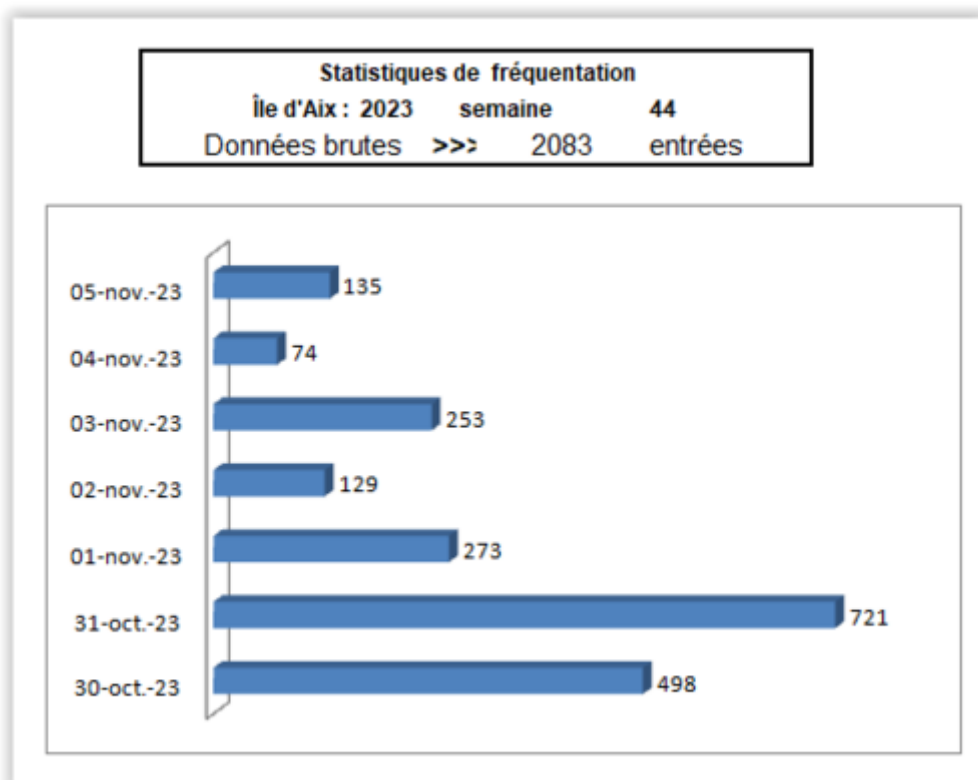
Marie-Claude a passé plusieurs années sur l'île, elle aimait beaucoup ses clients avec qui elle tissait des liens d'amitié sincère. Les enfants de l'île notamment Audrey, Alison, Franck et Lucile s'en souviennent et bien d'autres qui l'ont côtoyée à cette époque.

Marie-Claude adorait la vie aixoise. Elle partageait tous les moments festifs comme au Pressoir à l'époque de Régis avec toute la troupe de musiciens animée par Sylvain, nombreux se souviennent des méchouis annuels inoubliables.

Les obsèques de Marie-Claude ont eu lieu à La Roche sur Yon, ses cendres seront dispersées en mer par la SNSM de l'île d'Aix au printemps.



Statistiques de fréquentation



Commémoration de l'Armistice 1918

Si le 11 novembre est devenu un jour de mémoire, c'est aussi la mémoire d'un jour, celui de l'Armistice de 1918 qui mit un terme à la première guerre mondiale.

Une guerre qui fit plus d'un million de morts et six fois plus de blessés et de mutilés parmi les troupes françaises. Malgré l'étendue des destructions, le soulagement fut immense et la joie s'empara de chaque commune.

Chaque année nous rendons hommage à tous les morts de cette guerre.

Des guerres qui malheureusement se poursuivent, aux portes de l'Europe, au Moyen Orient, en Afrique...

Tous les Aixois sont invités à assister à la cérémonie qui se déroulera le **samedi 11 novembre à 11H00 au Monument aux Morts** en présence des pompiers et de la SNSM.

- Lecture du message officiel par le Maire
- Dépôt de gerbe
- Minute de silence
- Marseillaise

Cette cérémonie sera suivie par un vin d'honneur dans la salle du Conseil de la Mairie.



Tempête Domingo

La tempête *Domingo* est arrivée sur l'île d'Aix le week-end dernier (vents violents avec des rafales de l'ordre de 140 km/h et beaucoup de pluie) provoquant chutes d'arbres et de branches, aussi quelques dégâts sur les toitures sans trop de gravité. Les équipes techniques ont fait le nécessaire dès le dimanche matin pour effacer rapidement les dégâts occasionnés sur le territoire de la commune : arbres à tronçonner, tuiles sur les bâtiments publics...

Suite aux épisodes météorologiques importants de ces derniers jours, Monsieur *Verhelle Demeyer* conducteur d'opération au Département a été missionné pour effectuer une visite d'inspection visuelle des ouvrages maritimes de l'île d'Aix appartenant au Département. Cette inspection a pour but de réaliser un premier inventaire des désordres et estimer au plus vite les interventions urgentes à mettre en œuvre. Il a été confirmé à la mairie que les travaux sur le perré (Acadie/Barbotin) vont être rapidement effectués par l'entreprise Etchart.

À l'issue de son passage, un rapport sera établi concernant le bâti maritime dont le Département est propriétaire.

Concernant la brèche du rempart, la SAIA avait informé la mairie que plusieurs entreprises venaient en début de semaine pour établir des « devis, méthodologie, et planning de réparation ». La municipalité suivant avec attention l'évolution de la situation et étant en contact avec les pouvoirs publics et les collectivités locales avait informé la SAIA qu'elle souhaitait être présente lors des échanges avec les artisans. Sans suite de la SAIA... et sans nouvelle à ce jour.

Il est souhaitable que les travaux soient effectués rapidement car la base de la brèche s'agrandit et très bientôt les coefficients de marée seront plus élevés.

Sur les conseils de Monsieur *Verhelle Demeyer* un cordon de sécurité en haut du rempart a été établi, d'autant que certaines personnes se penchent pour apercevoir la brèche.



ÎLE D'AIX
Situation très préoccupante pour le rempart

Le trou s'est élargi à la suite du passage des tempêtes Ciaran et Domingos. Et réaliser des travaux avant les grandes marées n'est pas chose aisée

Le rempart qui entoure le centre historique de l'île d'Aix, mis à mal par les deux dernières tempêtes, est clairement fragilisé. Après examen par les autorités de la brèche qui s'est formée, force est de constater que le trou s'est élargi, à sa base.

« Nous avons eu des petits coefficients de marée ce week-end mais d'ici dix jours nous en aurons de beaucoup plus forts, ce qui est extrêmement préoccupant », témoigne le maire Patrick Denaud. Et le chantier n'est pas banal, comme toujours sur l'île. L'intervention doit se faire à marée basse, le matériel acheminé par le bac, sous la responsabilité d'entreprises accréditées et spécialisées. Le coût n'en est que plus important.

Besoin de financement
Autre particularité, le rempart appartient à l'association des Amis de l'île d'Aix à qui incombe l'entretien de ce témoignage de l'histoire locale. « J'ai confiance dans le travail des responsables,



Le trou existait déjà avant les intempéries des derniers jours. Mais il s'est agrandi. J.-L.R.

assure Patrick Denaud, je sais leur attachement à ce dossier. » Reste qu'il va falloir trouver les financements nécessaires avant de mettre en place une procédure d'entretien régulier, seule capable d'éviter que le rempart ne soit en péril, définitivement victime des intempéries qui ont, tout comme lui, vocation à durer.

Jean-Luc Richard

Sud-ouest du 08/11/23

Sécheresse 2022

Dans le *Vendredi de l'info* n°141, la municipalité vous informait du refus de reconnaissance de catastrophe naturelle pour l'île d'Aix suite à la sécheresse 2022. Nous vous rappelons que tous les administrés ayant un intérêt à agir peuvent déposer un recours gracieux ou contentieux devant le préfet avant le 13 novembre 2023.

Par ailleurs, comme nombre de ses voisines, la commune a elle-même déposé un recours gracieux fin septembre. En effet, la fiche de notification des motivations de refus est totalement absconse. Il y est question de pourcentage du sol de la commune où la présence d'argiles sensibles au retrait-gonflement des argiles (RGA) est avérée, d'indicateur d'humidité des sols superficiels, de durée de retour associée, de critère vérifié, etc. Les élus sont ainsi dans l'incapacité d'expliquer de manière compréhensible à leurs administrés les raisons du rejet et les disparités de reconnaissance entre communes voisines, voire contiguës.

Enfin, *Daniel Laurent*, sénateur de la Charente-Maritime, a demandé le 31 octobre au gouvernement une révision des critères d'évaluation afin de faciliter les démarches de reconnaissance. La réponse de *Dominique Faure*, ministre chargée des collectivités territoriales et de la ruralité, ne donne guère de satisfaction et estime au contraire que la transparence des motivations est assurée puisqu'elles sont précisées dans les arrêtés interministériels, et que les documents explicatifs propres à la situation de chaque commune sont transmis aux municipalités (lire par ailleurs la séance publique du 31/10/23).



Village olympique

Dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, des villages olympiques et paralympiques seront organisés au cours de l'année à venir afin de faire partager cet événement festif au plus grand nombre et profiter d'activités sportives gratuites. En Charente-Maritime, ces villages sont organisés et largement soutenus par le comité départemental olympique et sportif (CDOS), le conseil départemental et les services de l'État.

Le premier village se déroulera les 17 et 18 novembre prochains à Fouras. La journée du 18 novembre est destinée au grand public : familles, enfants, adultes, seuls ou en groupes.



Nous souhaitons à tous un bon week-end.

Un exemplaire de chaque « Vendredi de l'info » en format papier est disponible en mairie sur simple demande.

Si vous souhaitez avoir des informations complémentaires sur un article, vous pouvez contacter la mairie pour prendre rendez-vous avec le Maire ou l'un de ses adjoints.

Source : https://iledaix.fr/spip.php?page=infolettre&id_newsletter=1372

Page exportée le 2024-11-28 06:41:51 depuis le site <https://iledaix.fr>